

JECTISSE [Adjectif]

(Construction) : Terres jectisses : terres qui ont été rapportées ou remuées sur lesquelles on ne peut construire.

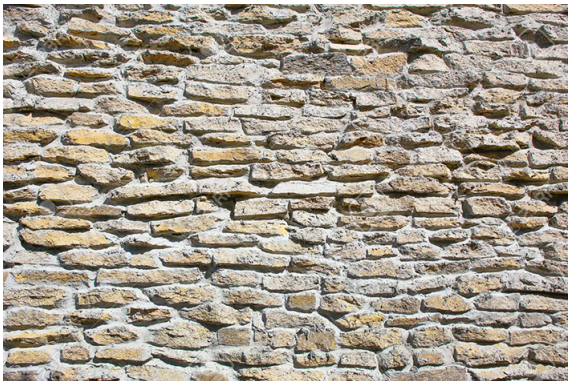
(Maçonnerie) : Pierres jectisses : pierres qui peuvent se poser à la main.

(Vieilli) : Laine jectisse : laine de rebut.

Étymologie :

Du latin médiéval *terras jactis-sias*, de l'ancien français *geteis*, qui signifie : que l'on jette. XIII^e siècle, fossé *gétéis* : fossé bordé d'un talus de déblais ; du verbe *jeter*. Ce terme est généralement utilisé au pluriel. Variantes orthographiques successives : *jetisse*, *getisse*, *jectice*.

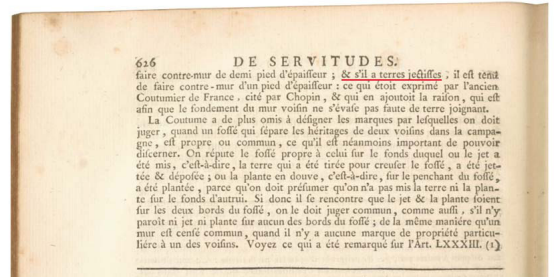
Il ne faut pas bâtir sur ce fond, ce sont des terres jectisses (Ac.1798-1878).



Mur en pierres jectisses. Photo Yuri Bizgajmer



LE FOUILLE-MOT



Coutume de Normandie expliquée par M. Pesnell (1759) Source Gallica. Bibliothèque Nationale de France.

Des terres jectisses : ce sont des terres remuées qu'on a tirées d'un endroit pour jeter en une autre. Il ne fait pas bon bastir sur ce terrain, il n'est pas ferme, il n'est fait que de terres jectisses. (Antoine Furetière, Dictionnaire universel contenant généralement tous les mots françois tant vieux que modernes)

La terre jectisse est entassée dans un lieu, elle sert à remblayer derrière des murs de terrasse. (J.-M. Vagnat, Dictionnaire d'architecture, Grenoble, 1827).